

5 février 2021
Français
Original : anglais

**Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques
Session de 2021**

Session virtuelle, 3-7 mai 2021

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports : documents établis par les gouvernements
sur la situation dans leur pays et l'état d'avancement
des travaux de normalisation des noms géographiques**

Rapport du Danemark

Résumé**

La coopération entre les institutions danoises œuvrant à la normalisation nationale des toponymes, qui a été fructueuse depuis la session de 2019 du « nouveau » Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, continue de se développer. Les institutions concernées sont le groupe de recherche en onomastique de l'Université de Copenhague, l'autorité chargée du levé topographique et de la cartographie, l'Agency for Data Supply and Efficiency et le comité danois des toponymes. Le comité désigne officiellement des formes nominales appelées à être normalisées (autorisées) par le Ministère danois de la culture ; en principe, toute institution étatique concernée par la normalisation peut en devenir membre. À l'heure actuelle, 10 institutions sont représentées, dont l'Université de Copenhague et l'Agency for Data Supply and Efficiency. Le programme de normalisation comprend les actions suivantes :

- Définir d'un ensemble de règles normatives pour l'orthographe des toponymes danois
- Prendre des mesures visant à officialiser dans le futur la mise en œuvre d'une procédure de vérification orthographique dans le registre de l'Agency intitulé « Danske stednavne » (toponymes danois)

* GEGN.2/2021/1.

** Le rapport complet (GEGN.2/2021/24/CRP.24) a été établi par la professeure agrégée Rikke Steenholt Olesen (membre du groupe de recherche en onomastique de l'Université de Copenhague et présidente du comité danois des toponymes) et Morten Winkler (conseiller principal à l'Agency for Data Supply and Efficiency). Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/2nd_session_2021/.



- Prendre des mesures visant à définir officiellement la future coopération entre le comité danois des toponymes et l'Agency for Data Supply and Efficiency, ainsi que leurs rôles respectifs

Les autres grandes rubriques du rapport seront les suivantes :

- Numérisation des principales archives appartenant au groupe de recherche en onomastique de l'Université de Copenhague et au comité des toponymes, compte tenu de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) qui implique que les archives soient facilement accessibles, d'une utilisation aisée et élargies à des fins de recherche et de normalisation dans les règles
- Règlementation relative à la protection générale des données de l'Union européenne, qui entrave les activités d'avenir telles que le libre accès aux archives numériques de la recherche
- Enregistrement des versions allemandes de certains toponymes danois dans le « Danske stednavne » (2020 a marqué le centenaire de la réunion du Nordschleswig au Danemark)
- Projet relatif à l'enregistrement des toponymes coloniaux du Danemark (lancé par des chercheurs de l'Université de Copenhague)
- Description des différents cas d'utilisation du registre « Danske stednavne », qui représente la première source publique de données relatives aux noms géographiques, par exemple pour les services de secours et d'intervention d'urgence, les registres de données sur l'environnement et les services de planification de voyages ; dans le cadre d'un projet récent, des zones bâties porteuses d'un nom ont été utilisées pour le calcul d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable
- Travaux réalisés par l'Agency of Data Supply and Efficiency et le bureau de statistique danois en vue d'établir une définition précise de ce qu'est une zone bâtie (agglomération urbaine/ville/village) et de décrire le « principe du 200 mètres »
- Nouvelle stratégie de publication concernant les ouvrages historiques nationaux de la série *Place Names of Denmark*, dont le comité des toponymes a publié le premier volume en 1922 et qui couvre environ deux tiers du territorial national à ce jour.
